

Avis officiel

aux employé-e-s de techniques
professionnelles et de bureau
en vertu de la Loi sur l'équité salariale



**Projet conjoint
Programme d'équité salariale et
régime d'évaluation des emplois**



*Syndicat des employé-e-s de
techniques professionnelles
et de bureau - Hydro-Québec,
section locale 2000 S.C.F.P. - F.T.Q.*



Affichage en vertu de la Loi sur l'équité salariale

La Loi sur l'équité salariale a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine.

Conformément à l'article 75 de cette Loi, le comité d'équité salariale doit afficher dans des endroits visibles et facilement accessibles aux salarié(e)s les résultats des deux premières étapes de la démarche d'équité salariale. Ces deux étapes sont :

- l'identification des catégories d'emplois à prédominance féminine et des catégories d'emplois à prédominance masculine;
- la description de la méthode et des outils d'évaluation de ces catégories d'emplois et l'élaboration d'une démarche d'évaluation.

Tout salarié(e) peut, par écrit, dans les 60 jours qui suivent l'affichage, demander des renseignements additionnels ou présenter ses observations au comité d'équité salariale.

Adresse :

Comité conjoint d'équité salariale S.C.F.P. - 2000

75, boul. René Lévesque Ouest

8^e étage

Montréal (Québec) H2Z 1A4

Courriel :

comité.planbureau_équité@hydro.qc.ca



Catégories d'emplois à prédominance féminine ou masculine

Le comité a procédé à l'identification des catégories d'emplois à prédominance féminine et des catégories d'emplois à prédominance masculine. Selon la Loi, une catégorie d'emplois est à prédominance féminine ou masculine lorsque 60 % des titulaires sont du même sexe. Il faut également considérer d'autres facteurs comme l'évolution historique et la présence de stéréotypes.

La section locale 2000 du S.C.F.P. s'est prévalu de la possibilité d'établir un programme d'équité salariale distinct. Vous trouverez en annexe la liste des catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine.

Méthode

La méthode d'évaluation retenue par le comité est une méthode par points-facteurs. Cette méthode permet d'évaluer chacun des emplois au moyen d'une grille de facteurs auxquels sont associés un certain nombre de points. Le résultat de l'évaluation est le nombre de points total obtenu pour chacun des emplois.

Outils

Le comité a d'abord élaboré la grille d'évaluation conformément aux exigences de la Loi sur l'équité salariale. Les quatre facteurs, qui se subdivisent en sous-facteur, sont les suivants :

Qualifications	Responsabilités	Efforts	Conditions de travail
<ul style="list-style-type: none">• Connaissances• Apprentissage• Mise à jour des connaissances• Coordination et dextérité	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie• Communication• Conséquences des décisions et actions	<ul style="list-style-type: none">• Effort sensoriel• Effort physique• Complexité	<ul style="list-style-type: none">• Conditions de travail

À partir de cette grille, le comité a élaboré un questionnaire d'analyse d'emploi qui permettra de recueillir de l'information afin de mettre à jour les descriptions d'emploi et d'évaluer les emplois. Ce questionnaire a été testé auprès d'environ 200 employés.

Démarche

Le comité a opté pour une démarche participative. Le questionnaire sera administré à un grand échantillon d'employé(e)s. Les gestionnaires procéderont à une validation des réponses au questionnaire. Les employé(e)s et les gestionnaires seront également appelés à valider les nouvelles descriptions d'emplois.

Le comité procédera à l'évaluation des emplois à partir des renseignements ainsi recueillis.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine

(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance féminine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
CLASSE 1	Caissier commis bureau	100%
	Commis de bureau	96%
	Commis général(e)	65%
	Commis saisie	100%
CLASSE 2	Commis centrale nucléaire	50% *
	Préposé(e) services d'information	50% *
	Commis approvisionnement Ireq-rég.	96%
	Commis bureau magasin	100%
	Commis contrôle entrées sorties	89%
	Commis dépôt	100%
	Commis diffusion	67%
	Commis documents	100%
	Commis éditique	100%
	Commis formation	94%
	Commis gestion des dessins	83%
	Commis marché monétaire	100%
	Commis marchés obligataires	100%
	Commis prévention	100%
	Commis propriétés immobilières	100%
	Commis relevé compteurs-ref. route	74%
	Commis service	100%
	Commis service à la clientèle	100%
	Commis statistiques	100%
	Commis sup.à l'adm.et refonte de routes	100%
	Commis support administration	96%
	Commis téléphonie	83%
	Commis terrier	100%
	Commis ventes et tarifs	100%
	Commis ventes, tarifs, prog. commerc	96%
	Commis vérification et relance	75%
Secrétaire	99%	
CLASSE 3	Commis ouverture des soumissions	0% *
	Agent(e) réservation	100%
	Agent(e) usage commun	83%
	Bibliotechnicien(ne)	60%
	Commis administration	90%
	Commis approvisionnement	100%
	Commis centre d'appels	88%
	Commis chauffe-eau/produits connexes	73%
	Commis comptabilité	89%
Commis comptabilité judiciaire	83%	

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine
(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance féminine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
CLASSE 3	Commis contrôle	100%
	Commis contrôle inscription	87%
	Commis distribution	88%
	Commis entretien	67%
	Commis gestion véhicules	82%
	Commis information de gestion	100%
	Commis informatique	83%
	Commis mesurage	100%
	Commis ordonnancement-dist -p.t	95%
	Commis ordonnancement	80%
	Commis perception	86%
	Commis principal(e)	67%
	Commis projets - Réseaux autonomes	100%
	Commis projets	88%
	Commis projets souterrains	100%
	Commis protection	100%
	Commis réapprovisionnement	100%
	Commis réclamations	100%
	Commis services administratifs	89%
	Commis services généraux	92%
	Commis surplus d'actif	75%
	Commis système gestion document	100%
	Commis transport marchandises	100%
Secrétaire administrative	100%	
Secrétaire juridique	100%	
CLASSE 4	Agent(e) approvisionnement	60%
	Agent(e) comptabilité	87%
	Commis comptabilité abonnés	89%
	Commis marchés financiers	100%
	Commis paie	94%
	Commis recouvrements	74%
	Commis vérification contrats	64%
	Préposé(e) édition électronique	100%
	Préposé(e) entrepôt central	77%
	Représentant serv. client. compt. abonn.	73%
	Représentant(e) clientèle	73%
	Représentant(e) recouvrement	100%
Représentant(e) recouvrement résid. et comm.	64%	
Représentant(e) service clientèle	70%	
CLASSE 5	Acheteur(euse)	92%

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine

(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance féminine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
CLASSE 5	Commis administration de contrats	100%
	Commis trafic	100%
	Préposé(e) à l'inventaire immobilier	60%
	Préposé(e) aux propriétés immobilières	88%
	Préposé(e) comptabilité	83%
CLASSE 6	Acheteur(euse) Ireq	100%
	Préposé(e) perception	100%
NIVEAU 1	Aviseur(e) à la diffusion	100%
	Aviseur(e) à la diffusion distribution	100%
	Aviseur(e) comptes fournisseurs	100%
	Aviseur(e) réval. biens meubles	100%
	Aviseur(e) services aux occupants	100%
NIVEAU 2	Aviseur(e) ressources matérielles	50% *
	Agent(e) principal(e) gestion des stocks	64%
	Agent(e) principal(e) paiements aux empl.	67%
	Conseiller(ère) clientèle	67%
	Agent(e) en planification accueil	100%
	Agent(e) principal(e) clientèle et dossiers	100%
	Agent(e) principal(e) diffus. relève compt.	100%
	Agent(e) principal(e) obtent. revenus et autres	100%
	Agent(e) principal(e) recouvrement	100%
	Conseiller(ère) recouvrement site	100%

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine
(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance masculine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
CLASSE 1	Chaîneur(euse)-porte mire	0%
	Commis relevés de réseaux	50% *
	Dessinateur(trice) I	100% *
CLASSE 2	Préposé(e) machines reproductrices	50% *
	Commis entrepôt	35%
	Commis transmission documents	0%
CLASSE 3	Releveur(euse) de compteurs	31%
	Agent(e) recouvrement	15%
	Agent(e) releveur(euse)	24%
	Commis gestion documents	40% *
	Commis guichet magasin	43% *
	Commis magasin a	44% *
	Commis matériel de transport	83% *
	Dessinateur(trice) II	0%
	Inspecteur(trice) II	24%
	Opérateur(trice) ordinateurs	50% *
CLASSE 4	Préposé(e) à l'hydrométrie II	0%
	Préposé(e) au contrôle des imprimés	33%
	Commis agent recouvrement	57% *
	Commis banques données	60% *
	Commis comptabilité abonnés-rnr	33%
	Commis états financiers	0%
	Commis verif. articles nucléaires	0%
	Dessinateur(trice) III	33%
	Préposé(e) aux instru. de mesure I	0%
	Préposé(e) méth. mesure hydrom.(trait) I	33%
CLASSE 5	Préposé(e) répartition	0%
	Agent(e) d'ordonnancement	0%
	Agent(e) marchés financiers	25%
	Commis technique hydrométrie II	0%
	Graphiste Concepteur(trice)	0%
	Inspecteur(rice)mes.&tarifs(basse tens.)	33%
	Inspecteur(trice) abonnements basse tension	19%
	Inspecteur(trice) barrage	6%
	Inspecteur(trice) III	0%
	Photographe	0%
CLASSE 6	Préposé(e) à la climatologie III	0%
	Préposé(e) aux recherches	0%
	Vérificateur(trice) tarifs contrats	31%
	Agent(e) environnement indemnisation	0%
	Agent(e) propriétés immobilières	32%
	Agent(e) réclamations	38%
	Agent(e) services (inclu estimateur)	23%

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine
(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance masculine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
CLASSE 6	Agent(e) négociateur(trice)	100% *
	Agent(e) surplus actif	67% *
	Dessinateur(trice) projeteur(euse)	23%
	Inspecteur(trice)	0%
	Inspecteur(trice) abonnements moyenne tension	8%
	Préposé(e) à l'hydrométrie IV	0%
	Préposé(e) arpentage relevés techniques	0%
CLASSE 7	Préposé(e) aux instru. mesure II	0%
	Acheteur(euse) siège social	67% *
	Préposé(e) au contrôle	13%
	Rédacteur(trice) approvisionnement	33%
	Représentant(e) comm. et vér. tarifs contrats	0%
CLASSE 8	Représentant(e) services après-ventes	43% *
	Agent(e) négociateur(trice)	50% *
	Projeteur(euse)	21%
NIVEAU 1	Représentant(e) ventes	25%
	Agent(e) principal(e) trafic	0%
	Aviseur(e) diffusion système de gestion	0%
	Aviseur(e) facturation et encaissement	0%
	Aviseur(e) ressources matérielles	0%
NIVEAU 2	Aviseur(e) support techn.-recouvrement	0%
	Adjoint(e) en planif. ress. matérielles	0%
	Agent(e) principal(e) compte fournisseur	0%
	Agent(e) principal(e) gest.originaux et doc. tenh.	0%
	Agent(e) principal(e) gestion matériel	0%
	Agent(e) principal(e) marketing direct et diffusion	0%
	Agent(e) principal(e) relève de compteur	0%
	Aviseur(e) gestion des stocks	0%
	Agent(e) principal(e) prat. aff. en acquisition	50% *
	Formateur(trice) en représent. commercia	0%
CONDEMB1	Agent(e) principal(e) matériels transport	17%
	Agent(e) principal(e) relève et mesurage	25%
	Agent(e) principal(e) approvisionnement	33%
CLASSE12	Conducteur embarcation I	0%
CONDPETG	Conducteur(trice) petite grue	0%
JOURNALI	Conducteur(trice) petite grue	0%
CLASSE 7	Journalier(ère)	0%
MAGASIN A	Magasinier(ère)	0%
MAGASIN	Magasinier(ère) "A"	0%
MEC VEH	Magasinier(ère)	0%
CLASSE18	Mécanicien(ienne) véhicule et équipement	0%

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.

ÉQUITÉ SALARIALE

Catégories d'emplois à prédominance féminine et masculine
(Emplois du local 2000 et 2000 annexe au 7 décembre 1999)

Emplois à prédominance masculine

Classe/ Niveau	Description du poste	% de femmes
OUVAMENT	Ouvrier(ère) aménagement entretien	0%
OUVMANUT	Ouvrier(ère) manutentionnaire	0%
CLASSE9	Ouvrier(ère) support	0%
PRESVVEH	Préposé(e) services des véhicules	0%
VER MON	Vérificateur-monteur	0%

* La prédominance est déterminée par les stéréotypes ou l'évolution historique du taux de représentation des femmes et des hommes dans ces catégories d'emplois.